

## Évolutions monétaires à Mayotte au 31 mars 2014

### ÉVOLUTION FINANCIÈRE ET BANCAIRE INTERNATIONALE

Selon les perspectives de l'économie mondiale publiées par le Fonds monétaire international (FMI) en avril 2014, la croissance mondiale s'est accélérée au deuxième semestre 2013 pour atteindre 3,6 %, soit une hausse marquée par rapport aux +2,6 % enregistrés lors du semestre précédent. Cette accélération provient, pour majeure partie, des pays avancés, tandis que la croissance des pays émergents n'a progressé que modestement. Toujours selon le FMI, l'économie mondiale devrait s'affermir pour atteindre +3,6 % sur l'ensemble de l'année 2014 (après +3,0 % en 2013, +3,2 % en 2012 et +3,9 % en 2011).

Dans la zone euro, la croissance est en hausse au premier trimestre 2014, avec un Produit intérieur brut (PIB) qui augmente de 0,2 %. Après une progression de 0,2 % au quatrième trimestre 2013, le PIB français est stable (+0,0 %) au premier trimestre 2014. Cette stabilité s'explique principalement par la légère augmentation de la production (la production totale de biens et services croît de 0,2 %) alors que la consommation se replie (les dépenses de consommation des ménages reculent de 0,5 %) et que le solde extérieur contribue négativement à l'évolution du PIB (-0,2 point).

Lors de sa réunion du 5 juin 2014, le Conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne (BCE) a décidé d'abaisser le taux d'intérêt des opérations principales de refinancement de 10 points de base à 0,15 %, le taux de la facilité de prêt marginal de 35 points de base à 0,40 % et le taux de la facilité de dépôt de 10 points de base à -0,10 % (soit un taux négatif). Ces baisses de taux sont accompagnées d'un ensemble d'autres mesures visant à soutenir l'économie réelle et à améliorer le fonctionnement du mécanisme de transmission de la politique monétaire. Lors de sa conférence de presse, M. Draghi a indiqué que : « Prises dans leur ensemble, ces mesures contribueront à ramener les taux d'inflation à des niveaux plus proches de 2,0 %. (...) S'agissant de nos indications sur la trajectoire future des taux directeurs de la BCE, compte tenu des perspectives d'inflation, ces taux resteront à leurs niveaux actuels pendant une période prolongée. (...) De plus, si nécessaire, la politique monétaire pourra de nouveau être rapidement assouplie. Le Conseil des gouverneurs affirme unanimement son engagement à recourir également à des instruments non conventionnels dans le cadre de son mandat s'il devenait nécessaire de faire face à des risques supplémentaires d'une période trop prolongée de faible inflation. ».

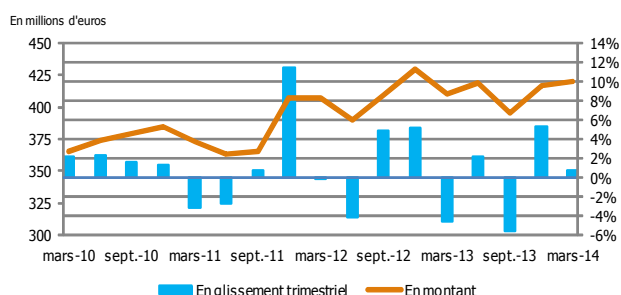
### UNE SITUATION FINANCIÈRE SOLIDE EN DÉBUT D'ANNÉE 2014

Traditionnellement en repli en début d'année, l'activité bancaire à Mayotte déroge à la règle au cours du premier trimestre 2014 en affichant une relative stabilité, tant du point de vue de la collecte d'actifs que de celui des crédits accordés par les établissements de crédit, dans un contexte de nette dégradation du climat des affaires.

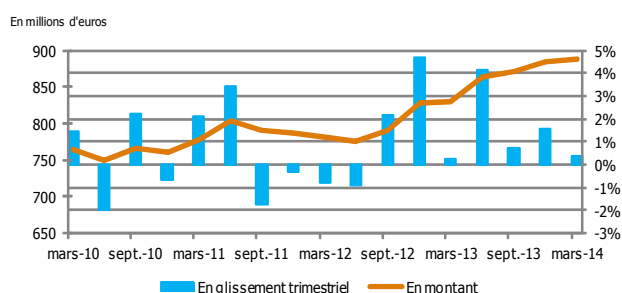
La collecte d'actifs financiers progresse légèrement (+0,7 %, après +5,3 % à fin 2013) grâce à la reprise des placements à long terme des agents économiques, qui croissent de 4,4 % après avoir légèrement diminué le trimestre précédent (+0,8 %), et à la progression des dépôts à vue (+1,1 %, après +6,0 %). L'épargne collectée augmente ainsi de 2,3 % sur un an (après -3,1 % à fin 2013) et s'établit à 419,4 millions d'euros.

Les encours de crédits sains accordés à l'économie sont stables (+0,3 %, contre +1,9 % en décembre 2013). Ils s'établissent à 836,2 millions d'euros, soutenus par la vigueur des crédits octroyés aux collectivités locales (+2,5 % contre +0,8 % le trimestre précédent) et atténuée par le léger recul de l'encours des entreprises (-0,2 %) et des ménages (-0,5 %) qui progresse tout de même en un an respectivement de 16,2 % et 1,0 %.

Évolution des actifs financiers



Évolution des concours bancaires



# MAINTIEN DE L'ACTIVITÉ DE FINANCEMENT

## Très léger recul des crédits aux entreprises

En très léger recul en ce début d'année (-0,2 %, contre +5,9 % au dernier trimestre 2013), **l'encours sain des crédits accordés aux entreprises** s'établit à 357,6 millions d'euros au 31 mars 2014 (contre 358,2 millions d'euros en décembre 2013). Sur un an, il maintient toutefois une forte dynamique de croissance (+16,2 %, soit +50,0 millions d'euros) et s'inscrit sur la lancée de la période mars 2012-mars 2013 (+19,3 %, soit +49,8 millions d'euros).

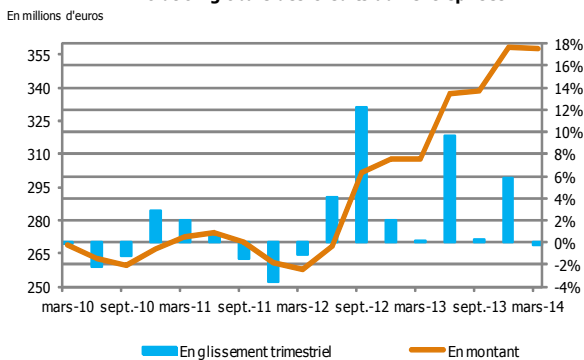
Les **crédits d'investissements**, qui représentent 72,9 % des crédits accordés aux entreprises au premier trimestre, continuent de croître (+0,6 %) pour s'élever à 261,0 millions d'euros. Sur un an ils augmentent de 42,4 millions d'euros (+19,4 %) soutenus par la forte hausse des crédits à l'équipement (+19,5 %, soit +42,2 millions d'euros).

Les **crédits d'exploitation** (9,3 % de l'ensemble des crédits) diminuent de 6,8 % pour s'établir à 33,2 millions d'euros (soit -2,4 millions d'euros sur le trimestre). Cette contraction, plus accentuée qu'en fin 2013 (-2,9 %), s'explique par le recul de 24,8 % (-5,7 millions d'euros) des crédits de trésorerie qui n'est pas compensé par la hausse de 32,2 % (+3,3 millions d'euros) des comptes ordinaires débiteurs qui s'établissent à 13,6 millions d'euros en fin de période (contre 10,3 millions en décembre 2013).

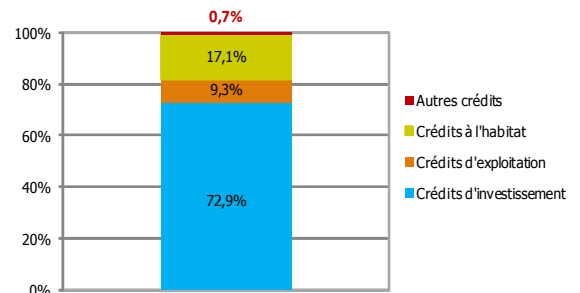
En plafonnant à 60,9 millions d'euros (contre 60,8 millions d'euros en décembre 2013), les **crédits à l'immobilier consentis aux entreprises** augmentent très modérément en ce début d'année (+0,2 %) mais enregistrent néanmoins un nouveau niveau record au 31 mars 2014. Sur un an, ils progressent de 10,5 % (+5,8 millions d'euros).

Enfin, les **autres types de crédits** maintiennent leur niveau de la fin d'année 2013, soit 2,5 millions d'euros d'encours (contre 0,7 million en mars 2013).

Évolution globale des crédits aux entreprises



Répartition des crédits aux entreprises



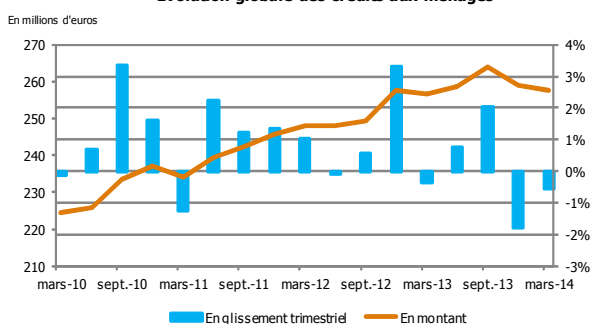
## Léger repli des crédits aux ménages

Dans le prolongement du dernier trimestre 2013, **l'encours sain de crédits accordés aux ménages** continue de se contracter (-0,5 %, soit -1,3 million d'euros) tout en gardant une bonne dynamique annuelle (+1,0 %, soit +2,6 millions d'euros). Il s'élève à 257,7 millions d'euros au 31 mars 2014.

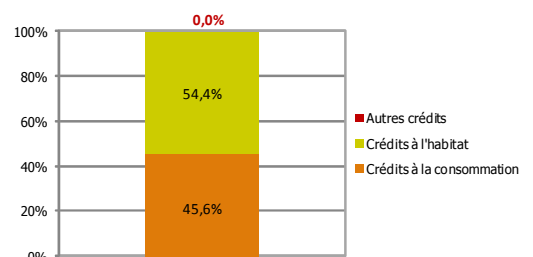
Les **crédits à l'habitat** reculent de 0,9 % sur le trimestre pour s'établir à 140,9 millions d'euros (contre 142,2 millions à fin 2013). Constituant 54,4 % des crédits accordés aux ménages, ils voient leur rythme de croissance diminuer depuis septembre 2013 (+1,9 % au troisième et -3,5 % au quatrième trimestre 2013). Sur les douze derniers mois, ils reculent de 2,0 % (soit -2,9 millions d'euros).

Les **crédits à la consommation**, qui représentent 45,6 % des crédits consentis aux ménages, enregistrent une très légère baisse (-0,1 %, soit -0,1 million d'euros) pour atteindre 116,7 millions d'euros (contre 116,8 millions d'euros en décembre dernier). Les crédits de trésorerie augmentent modestement (+0,4 %) tandis que les comptes ordinaires débiteurs diminuent plus nettement (-6,0 %). L'encours des crédits-bails stagne à 0,4 million d'euros.

Évolution globale des crédits aux ménages



Répartition des crédits aux ménages



## Nouvelle progression des crédits aux collectivités locales

Les **crédits aux collectivités locales** progressent de nouveau au premier trimestre 2014 (+2,5 %, soit 4,5 millions d'euros), et avec plus de vigueur qu'au dernier trimestre 2013 (+0,8 %). Les crédits d'investissement, qui contribuent pour 98,1 % des crédits accordés aux collectivités, augmentent de 2,7 % (+4,7 millions d'euros) pour s'établir à 177,9 millions d'euros sur le trimestre (contre 173,2 millions à fin 2013). Sur un an, ils croissent de 9,9 % (soit +16,1 millions d'euros).

## Léger regain de la sinistralité

Au 31 mars 2014, les **créances douteuses brutes**, portées par les établissements de crédit, sont en hausse et atteignent 51,2 millions d'euros (+1,0 %, soit +0,5 million d'euros, après -3,7 % le trimestre précédent). Elles représentent 5,8 % de l'encours brut total (soit +0,1 point par rapport au dernier trimestre). Sur les douze derniers mois, les créances douteuses brutes augmentent de 0,7 %, soit 0,3 million d'euros.

Les provisions s'élèvent à 21,2 millions d'euros au 31 mars 2014 (en hausse de 7,0 %, contre +3,2 % à fin 2013, et de 10,8 % en glissement annuel).

## LÉGÈRE HAUSSE DE LA COLLECTE GLOBALE

Confirmant la tendance observée en fin 2013, la collecte globale augmente de nouveau en ce début d'année. Les **actifs financiers détenus par les agents économiques mahorais** progressent de 0,7 % pour atteindre 419,4 millions d'euros (contre 416,6 millions d'euros au 31 décembre 2013) après un recul important en septembre 2013 (-5,5 %). Hormis en décembre 2012 où les actifs avaient atteint 430,0 millions d'euros, le mois de mars 2014 constitue le plus haut niveau de collecte sur les cinq dernières années.

Cependant, cette évolution ne s'étend pas à toutes les catégories d'agents. Contrairement à fin 2013 où les entreprises avaient été le principal élément de croissance de l'épargne, le premier trimestre 2014 enregistre un essor de la collecte d'actifs des ménages et des autres catégories d'agents, au détriment des entreprises.

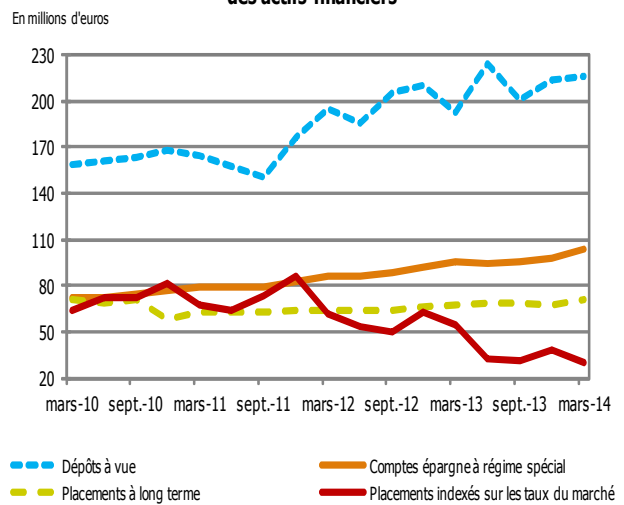
Les **dépôts à vue** progressent de nouveau (+1,1 %, soit +2,3 millions d'euros), les **placements à long terme** restent dynamiques (+4,4 %, soit +3,0 millions d'euros sur le trimestre) et atteignent leur plus haut niveau depuis cinq ans. Par contre, les **placements liquides ou à court terme** reculent (-1,8 %, soit -2,5 millions d'euros) après une augmentation (+7,4 %, soit +9,4 millions d'euros) le trimestre précédent.

## Hausse continue de l'épargne des ménages

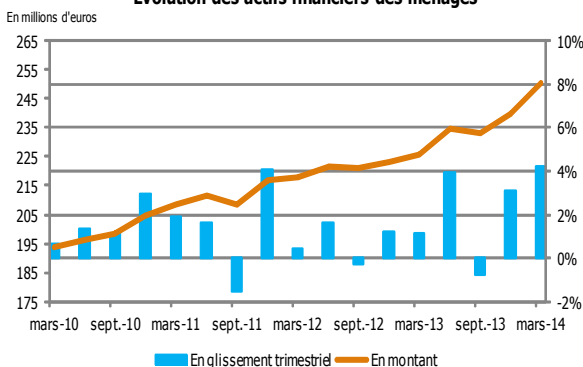
La hausse des **placements des ménages** se poursuit au premier trimestre 2014 avec une croissance dynamique de 4,2 % (+10,8 % en glissement annuel) pour atteindre 250,3 millions d'euros. De manière homogène, elle s'étend aux **dépôts à vue**, qui progressent de 4,8 % (+3,4 millions d'euros) sur le trimestre pour atteindre 74,9 millions d'euros et de 16,9 % sur un an (soit +10,8 millions d'euros), ainsi qu'aux **placements liquides ou à court terme**, qui augmentent de 3,6 % (+3,7 millions d'euros) sur le trimestre pour s'élever à 105,0 millions d'euros et de 10,5 % sur un an (+10,0 millions d'euros) grâce notamment à la hausse (+4,9 %) des comptes d'épargne à régime spécial.

Enfin, **l'épargne à long terme** croît de 4,5 % (+3,0 millions d'euros) pour s'établir à 70,4 millions d'euros après avoir légèrement diminué au trimestre dernier (-0,5 %).

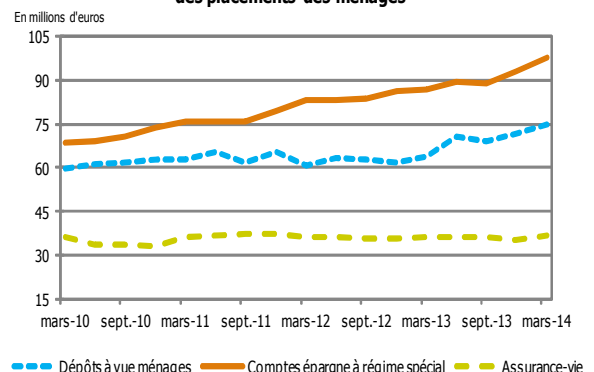
Évolution des principales composantes des actifs financiers



Évolution des actifs financiers des ménages



Évolution des principales composantes des placements des ménages

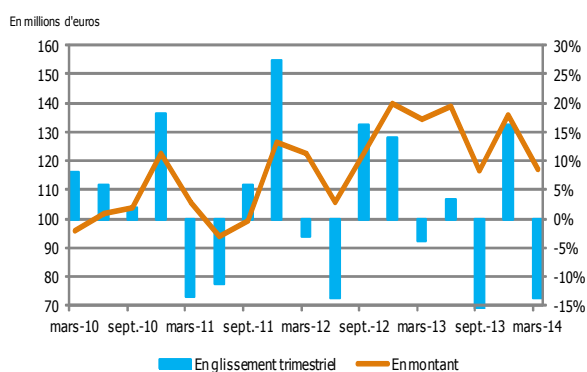


## Forte contraction des placements des entreprises

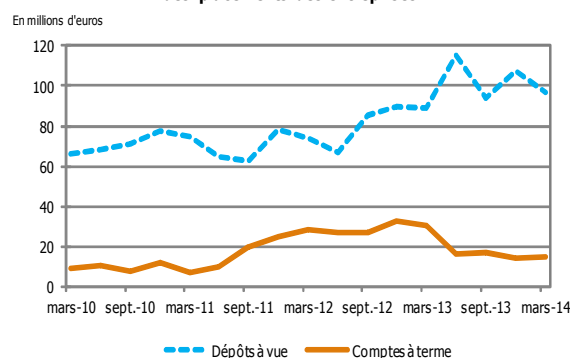
Les **actifs financiers détenus par les sociétés non financières** connaissent des évolutions erratiques depuis le début de l'année 2013. Celles-ci se caractérisent par une succession de périodes de fortes hausses, aux deuxième et quatrième trimestres 2013 (respectivement, +13,5 % et +16,3 %), et de fortes baisses, au troisième trimestre 2013 et premier trimestre 2014 (respectivement, -16,1 % et -13,6 %). Au 31 mars 2014, les sociétés non financières mahoraises détiennent 117,2 millions d'euros d'actifs, en baisse de 13,6 % sur la période et de 13,0 % sur un an. Les **dépôts à vue** reculent de manière plus modérée (-9,9 %, soit -10,7 millions d'euros) pour atteindre 96,8 millions d'euros tout en restant vigoureux sur un an (+8,6 %), tandis que les **placements liquides ou à court terme** se contractent plus fortement sur le trimestre (-27,6 %, soit -7,7 millions d'euros) et encore plus en glissement annuel (-55,3 %, soit -25,0 millions d'euros). **Les placements indexés sur les taux de marché** diminuent de 27,6 % pour s'établir à 20,2 millions d'euros sous l'impulsion d'une baisse de 9,0 millions d'euros des certificats de dépôts. Après avoir constitué 12,6 millions d'euros des actifs des entreprises en mars 2013, les certificats de dépôts disparaissent totalement de leur portefeuille au 31 mars 2014.

Enfin, **l'épargne à long terme** recule de 35,0 % sur le trimestre mais pour un encours très faible s'élevant à 0,1 million d'euros au 31 mars 2014.

Évolution des actifs financiers des entreprises



Évolution des principales composantes des placements des entreprises



## Vive amélioration des placements des autres agents

Ce début d'année voit une vive amélioration des **placements des autres agents** qui, après une baisse importante sur l'année 2013 (-38,3 %), progressent très fortement (+27,3 %) pour atteindre 51,9 millions d'euros, leur plus haut niveau depuis mars 2013. Cette embellie est portée par la collecte des dépôts à vue qui s'accroît de 27,9 % pour s'établir à 43,9 millions d'euros (contre 34,3 millions à fin 2013). Cette dernière augmente de 11,1 % au cours des douze derniers mois.

### MÉTHODOLOGIE

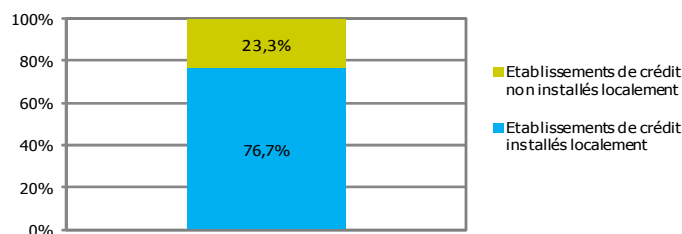
- L'ensemble des données concernent des encours. Elles sont issues des déclarations SURFI (Système Unifié de Reporting Financier) des établissements de crédit.
- Les crédits présentés dans cette note concernent ceux accordés à l'ensemble des agents économiques présents sur le territoire, soit par les établissements de crédit disposant d'une implantation locale significative (établissements installés localement dits ECIL), soit ceux n'en détenant pas (établissement de crédit non installés localement dits ECNIL). Les actifs présentés sont ceux déposés par l'ensemble des agents économiques auprès de ces deux types d'établissements.
- Les données de l'épargne de long terme ne sont pas exhaustives car elles n'incluent que très partiellement les encours des contrats d'assurance-vie souscrits par des ECIL, mais gérés à l'extérieur, et ne comprennent pas celles relatives aux opérations de compagnie d'assurance intervenant localement.
- Les données des entrepreneurs individuels sont réparties entre les catégories « entreprises » et « ménages » : les crédits à l'habitat et les comptes ordinaires débiteurs sont comptabilisés dans les crédits aux particuliers, alors que les autres crédits apparaissent dans la catégorie des entreprises. Quant aux actifs des entrepreneurs individuels, ils sont comptabilisés dans les données des ménages.

# TABLEAUX STATISTIQUES

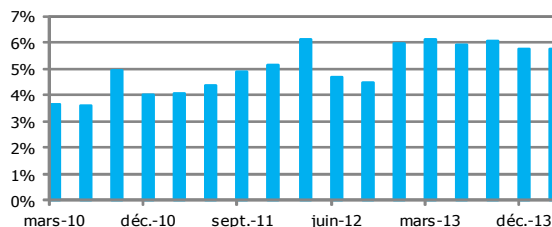
## Les crédits à l'économie

	Montants en millions d'euros								Variations	
	mars-10	mars-11	mars-12	mars-13	juin-13	sept-13	déc-13	mars-14	1 trim	1 an
<b>Entreprises</b>										
Crédits d'exploitation	44,2	25,4	34,9	33,2	35,3	36,7	35,6	33,2	-6,8%	-0,1%
<i>Créances commerciales</i>	2,8	2,2	2,9	2,4	3,1	2,5	2,2	2,2	-0,6%	-8,8%
<i>Crédits de trésorerie</i>	19,3	16,4	24,3	24,2	25,3	25,4	23,1	17,4	-24,8%	-28,2%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	5,2	4,4	3,9	3,0	3,3	3,2	3,7	3,6	-3,1%	18,5%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	21,4	6,8	7,6	6,6	6,9	8,8	10,3	13,6	32,2%	105,2%
<i>Affacturage</i>	0,7								-	-
Crédits d'investissement	171,0	195,9	174,1	218,6	245,4	245,7	259,3	261,0	0,6%	19,4%
<i>Crédits à l'équipement</i>	163,1	191,8	171,6	217,1	244,0	244,6	258,2	259,4	0,5%	19,5%
<i>(dt) Entrepreneurs individuels</i>	8,1	6,5	6,3	5,6	5,7	6,3	6,6	6,5	-1,3%	15,4%
<i>Crédit-bail</i>	8,0	4,0	2,5	1,5	1,4	1,1	1,1	1,6	44,3%	6,4%
Crédits à l'habitat	51,0	48,7	47,2	55,1	54,5	54,0	60,8	60,9	0,2%	10,5%
Autres crédits	2,7	2,4	1,7	0,7	2,0	2,0	2,5	2,5	0,4%	281,1%
<b>Encours sain</b>	<b>268,9</b>	<b>272,3</b>	<b>257,8</b>	<b>307,6</b>	<b>337,3</b>	<b>338,4</b>	<b>358,2</b>	<b>357,6</b>	<b>-0,2%</b>	<b>16,2%</b>
<b>Ménages</b>										
Crédits à la consommation	116,2	111,8	115,3	111,3	113,9	116,4	116,8	116,7	-0,1%	4,9%
<i>Crédits de trésorerie</i>	106,9	105,9	109,5	106,6	109,5	111,6	111,0	111,4	0,4%	4,5%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	4,2	3,9	4,4	3,9	3,9	4,3	5,3	5,0	-6,0%	27,3%
<i>Crédit-bail</i>	5,1	2,0	1,3	0,7	0,6	0,5	0,4	0,4	-11,2%	-51,4%
Crédits à l'habitat	108,2	122,4	132,9	143,8	144,6	147,4	142,2	140,9	-0,9%	-2,0%
Autres crédits	0,1			0,0			0,1	0,0	-	-
<b>Encours sain</b>	<b>224,4</b>	<b>234,2</b>	<b>248,1</b>	<b>255,1</b>	<b>258,6</b>	<b>263,8</b>	<b>259,0</b>	<b>257,7</b>	<b>-0,5%</b>	<b>1,0%</b>
<b>Collectivités locales</b>										
Crédits d'exploitation	16,6	6,0	10,5	10,5	12,8	3,2	3,7	3,5	-5,1%	-66,4%
<i>Crédits de trésorerie</i>	8,5	0,7	5,0	5,0	5,0	0,0	0,5	0,0	-100,0%	-100,0%
<i>Comptes ordinaires débiteurs</i>	8,1	5,4	5,5	5,5	7,8	3,2	3,2	3,5	9,7%	-35,9%
Crédits d'investissement	147,1	154,8	162,0	161,8	163,3	172,3	173,2	177,9	2,7%	9,9%
<i>Crédits à l'équipement</i>	147,0	154,8	162,0	161,8	163,3	172,3	173,2	177,9	2,7%	9,9%
Autres crédits	8,5	8,6	2,2	0,6	0,1	0,1	0,0	0,0	-	-
<b>Encours sain</b>	<b>172,2</b>	<b>169,5</b>	<b>174,7</b>	<b>172,9</b>	<b>176,2</b>	<b>175,5</b>	<b>176,9</b>	<b>181,4</b>	<b>2,5%</b>	<b>4,9%</b>
<b>Autres agents</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>71,1</b>	<b>69,6</b>	<b>53,3</b>	<b>42,1</b>	<b>41,6</b>	<b>40,5</b>	<b>39,5</b>	<b>39,5</b>	<b>0,0%</b>	<b>-6,3%</b>
<b>TOTAL</b>										
<b>Encours sain</b>	<b>736,6</b>	<b>745,6</b>	<b>734,0</b>	<b>777,8</b>	<b>813,6</b>	<b>818,1</b>	<b>833,5</b>	<b>836,2</b>	<b>0,3%</b>	<b>7,5%</b>
<i>dont ECNIL</i>	212,3	212,0	177,7	185,4	189,4	191,0	184,1	197,0	7,0%	6,2%
Créances douteuses brutes	27,9	31,6	47,6	50,9	50,9	52,6	50,7	51,2	1,0%	0,7%
<i>Créances douteuses nettes</i>	16,7	18,8	30,5	31,7	31,4	33,5	30,8	30,0	-2,5%	-5,4%
<i>(dt) Entreprises</i>	10,6	3,9	16,5	22,8	21,8	22,1	21,8	20,0	-8,4%	-12,4%
<i>(dt) Ménages</i>	5,7	2,9	6,0	7,5	8,1	10,0	9,0	10,0	11,5%	33,4%
Provisions	11,3	12,8	17,0	19,1	19,5	19,2	19,8	21,2	7,0%	10,8%
<b>Encours brut total</b>	<b>764,6</b>	<b>777,2</b>	<b>781,6</b>	<b>828,7</b>	<b>864,5</b>	<b>870,8</b>	<b>884,2</b>	<b>887,4</b>	<b>0,4%</b>	<b>7,1%</b>
Taux de créances douteuses	3,7%	4,1%	6,1%	6,1%	5,9%	6,0%	5,7%	5,8%	+0,1 pt	-0,3 pt
<i>dont ECIL</i>	4,1%	4,7%	6,9%	7,3%	6,8%	7,0%	6,5%	6,6%	+0,1 pt	-0,7 pt
Taux de provisionnement	40,3%	40,4%	35,8%	37,6%	38,3%	36,4%	39,2%	41,4%	+2,2 pt	+3,8 pt

Répartition des concours bancaires sains



Évolution du taux de créances douteuses brutes des établissements installés localement



## Les placements des agents économiques

	Montants en millions d'euros								Variations	
	mars-10	mars-11	mars-12	mars-13	juin-13	sept-13	déc-13	mars-14	1 trim	1 an
<b>Sociétés non financières</b>	<b>96,0</b>	<b>105,9</b>	<b>122,5</b>	<b>134,6</b>	<b>139,0</b>	<b>116,6</b>	<b>135,6</b>	<b>117,2</b>	<b>-13,6%</b>	<b>-13,0%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>66,4</b>	<b>74,5</b>	<b>74,0</b>	<b>89,2</b>	<b>115,1</b>	<b>94,0</b>	<b>107,5</b>	<b>96,8</b>	<b>-9,9%</b>	<b>8,6%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>29,4</b>	<b>31,2</b>	<b>48,3</b>	<b>45,3</b>	<b>23,7</b>	<b>22,4</b>	<b>28,0</b>	<b>20,3</b>	<b>-27,6%</b>	<b>-55,3%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-43,0%
Placements indexés sur les taux de marché	29,4	31,2	48,3	45,3	23,6	22,4	28,0	20,2	-27,6%	-55,3%
<i>dont comptes à terme</i>	9,0	6,7	28,3	30,4	15,9	16,9	13,9	15,2	9,0%	-50,2%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	2,0	12,8	7,4	5,0	4,4	4,2	5,1	5,1	0,5%	0,8%
<i>dont certificats de dépôt</i>	18,4	11,8	12,6	9,8	3,3	1,3	9,0	0,0	-100,0%	-100,0%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,2</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>-35,0%</b>	<b>-61,5%</b>
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0%	0,0%
<b>Ménages</b>	<b>193,8</b>	<b>208,4</b>	<b>217,9</b>	<b>225,9</b>	<b>234,7</b>	<b>232,9</b>	<b>240,1</b>	<b>250,3</b>	<b>4,2%</b>	<b>10,8%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>59,8</b>	<b>62,8</b>	<b>60,6</b>	<b>64,1</b>	<b>70,4</b>	<b>69,2</b>	<b>71,5</b>	<b>74,9</b>	<b>4,8%</b>	<b>16,9%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>76,8</b>	<b>83,9</b>	<b>93,7</b>	<b>95,0</b>	<b>96,7</b>	<b>96,1</b>	<b>101,3</b>	<b>105,0</b>	<b>3,6%</b>	<b>10,5%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	68,8	75,6	83,0	87,0	89,4	88,9	93,0	97,6	4,9%	12,1%
<i>dont livrets ordinaires</i>	54,0	61,1	64,3	62,9	64,0	63,6	65,5	69,0	5,3%	9,7%
<i>dont livrets A et bleus</i>	6,4	10,3	13,8	18,6	19,6	19,3	21,2	22,0	4,1%	18,7%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	1,8%	50,6%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	-20,8%	26,9%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,3	0,3	0,4	0,9	1,0	1,1	1,3	1,4	7,2%	57,5%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	2,9	3,7	4,2	4,4	4,5	4,6	4,6	4,7	1,5%	6,6%
Placements indexés sur les taux de marché	7,9	8,2	10,7	8,0	7,4	7,2	8,2	7,4	-9,9%	-6,8%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	6,7	7,4	9,3	7,4	6,8	6,6	7,4	6,9	-6,8%	-7,0%
<i>dont bons de caisse</i>	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>dont OPCVM monétaires</i>	0,9	0,6	1,4	0,5	0,5	0,5	0,8	0,5	-38,4%	-3,4%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>57,3</b>	<b>61,7</b>	<b>63,6</b>	<b>66,8</b>	<b>67,6</b>	<b>67,4</b>	<b>67,4</b>	<b>70,4</b>	<b>4,5%</b>	<b>5,3%</b>
<i>dont plans d'épargne logement</i>	11,1	18,0	20,1	22,7	23,7	24,5	25,6	26,8	4,6%	17,9%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	4,2	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	-31,3%	-36,1%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,5	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	2,9%	-47,3%
<i>dont actions</i>	0,3	1,0	0,7	0,2	0,2	0,2	0,2	0,3	50,0%	47,1%
<i>dont obligations</i>	0,5	0,3	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,0%	6,2%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	4,6	5,8	5,6	6,6	6,6	5,8	5,7	5,8	1,8%	-12,1%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	36,0	36,4	36,4	36,5	36,3	36,4	34,9	36,7	5,0%	0,6%
<b>Autres agents</b>	<b>75,4</b>	<b>58,4</b>	<b>66,2</b>	<b>49,6</b>	<b>45,0</b>	<b>46,1</b>	<b>40,8</b>	<b>51,9</b>	<b>27,3%</b>	<b>4,7%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>32,8</b>	<b>27,1</b>	<b>60,0</b>	<b>39,5</b>	<b>38,1</b>	<b>38,0</b>	<b>34,3</b>	<b>43,9</b>	<b>27,9%</b>	<b>11,1%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>29,3</b>	<b>31,0</b>	<b>6,0</b>	<b>9,9</b>	<b>6,6</b>	<b>7,8</b>	<b>6,4</b>	<b>7,9</b>	<b>24,4%</b>	<b>-20,3%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	3,0	3,6	3,2	8,8	5,4	6,1	4,9	5,6	14,3%	-36,8%
Placements indexés sur les taux de marché	26,3	27,4	2,8	1,1	1,2	1,7	1,5	2,3	57,6%	112,2%
<i>dont comptes à terme</i>	25,9	27,4	2,8	1,1	1,2	1,7	1,5	2,3	57,8%	112,8%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>13,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,2</b>	<b>0,3</b>	<b>0,3</b>	<b>0,1</b>	<b>0,1</b>	<b>2,5%</b>	<b>-34,9%</b>
<b>Total actifs financiers</b>	<b>365,3</b>	<b>372,7</b>	<b>406,6</b>	<b>410,1</b>	<b>418,7</b>	<b>395,6</b>	<b>416,6</b>	<b>419,4</b>	<b>0,7%</b>	<b>2,3%</b>
<b>Dépôts à vue</b>	<b>159,1</b>	<b>164,4</b>	<b>194,5</b>	<b>192,7</b>	<b>223,6</b>	<b>201,2</b>	<b>213,4</b>	<b>215,7</b>	<b>1,1%</b>	<b>11,9%</b>
<b>Placements liquides ou à court terme</b>	<b>135,4</b>	<b>146,1</b>	<b>148,0</b>	<b>150,2</b>	<b>127,0</b>	<b>126,2</b>	<b>135,6</b>	<b>133,1</b>	<b>-1,8%</b>	<b>-11,3%</b>
Comptes d'épargne à régime spécial	71,8	79,2	86,2	95,9	94,8	95,0	97,9	103,1	5,3%	7,6%
<i>dont livrets ordinaires</i>	56,0	63,9	66,9	67,8	68,7	68,6	69,2	72,4	4,7%	6,8%
<i>dont livrets A et bleus</i>	7,1	11,1	14,4	19,5	20,3	20,4	22,3	23,1	3,7%	18,6%
<i>dont livrets jeunes</i>	0,1	0,2	0,2	0,3	0,3	0,3	0,4	0,4	1,8%	50,6%
<i>dont livrets d'épargne populaire</i>	5,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1	0,1	0,1	-20,8%	26,9%
<i>dont livrets de développement durable</i>	0,3	0,3	0,4	0,9	1,0	1,1	1,3	1,4	7,2%	57,5%
<i>dont comptes d'épargne logement</i>	2,9	3,7	4,2	4,4	4,5	4,6	4,6	4,7	2,0%	6,6%
Placements indexés sur les taux de marché	63,6	66,9	61,9	54,3	32,2	31,2	37,7	30,0	-20,4%	-44,8%
<i>dont comptes créditeurs à terme</i>	41,7	41,5	40,4	38,9	23,9	25,2	22,8	24,4	7,0%	-37,3%
<i>dont bons de caisse</i>	0,3	0,2	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	-	-
<i>dont certificats de dépôt</i>	18,4	11,8	12,6	9,8	3,3	1,3	9,0	0,0	-100,0%	-100,0%
<i>dont OPCVM monétaires</i>	3,2	13,4	8,8	5,6	4,9	4,7	5,9	5,6	-4,9%	0,4%
<b>Epargne à long terme</b>	<b>70,8</b>	<b>62,1</b>	<b>64,0</b>	<b>67,2</b>	<b>68,0</b>	<b>68,1</b>	<b>67,6</b>	<b>70,5</b>	<b>4,4%</b>	<b>5,0%</b>
<i>dont plans d'épargne logement</i>	11,2	18,2	20,3	22,9	23,9	24,8	25,7	26,9	4,6%	17,6%
<i>dont plans d'épargne populaire</i>	4,3	0,2	0,2	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	-31,3%	-36,1%
<i>dont autres comptes d'épargne</i>	0,5	0,0	0,1	0,1	0,1	0,1	0,0	0,0	2,9%	-47,3%
<i>dont actions</i>	0,4	1,1	0,8	0,3	0,3	0,3	0,4	0,3	-19,3%	-12,7%
<i>dont obligations</i>	13,8	0,3	0,5	0,7	0,7	0,7	0,7	0,7	0,5%	1,5%
<i>dont OPCVM non monétaires</i>	4,7	5,9	5,7	6,7	6,6	5,8	5,8	5,9	1,3%	-12,0%
<i>dont contrats d'assurance-vie</i>	36,0	36,4	36,5	36,5	36,3	36,4	34,9	36,7	5,2%	0,7%

Toutes les publications de l'IEDOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site [www.iedom.fr](http://www.iedom.fr)

Directeur de la publication : N. de SÈZE – Responsable de la rédaction : Y. MAYET  
Éditeur et imprimeur : IEDOM - Achevé d'imprimer : juillet 2014